

TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 90-120 du 27 Juin 1990

portant nomination de Responsables
dans certains Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'ordonnance N° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 de la République Populaire du Bénin ;
- VU l'ordonnance N° 90-003 du 1er Mars 1990 portant nouvelle dénomination de l'Etat ;
- VU le décret N° 90-42 du 1er Mars 1990 portant dissolution du Conseil Exécutif National ;
- VU le décret N° 90-43 du 1er Mars 1990 portant nomination du PREMIER MINISTRE ;
- VU le décret N° 90-53 du 14 Mars 1990 portant Composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le décret N° 90-66 du 2 Mai 1990 fixant la Composition du Cabinet du Président de la République, du PREMIER MINISTRE et des Ministères ;

SUR proposition des Ministres compétents,

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Mai 1990,

D E C R E T E :-

Article 1er.- Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après :

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

- Directeur de Cabinet : Monsieur AHOUASSOU Théodore
- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur HOUNKPONOU Jocou Théophile
- Chef de Cabinet : Monsieur DOKOTO Sabi Yérina

.../...

- Chargés de Mission : - Monsieur AWANOU Agossavi Paul et
- Monsieur ADAMON Afize Désiré ,
cumulativement avec ses fonctions
actuelles
- Conseillers Techniques : Messieurs - CODJIA Antoine Nestor
- AHOYO Dègla Pascal
- ELISHA ADJANOHOON
Charles et
- YABI Idchou Elie
- Directeur des Routes et : Monsieur MOUSTAPHA-SOULE Mamoudou
Ouvrages d'Art
- Directeur du Fonds Routier : Monsieur OGBONI David
- Directeur des Etudes : Monsieur DOSSOU Alexandre
Techniques
- Directeur de la Marine : Monsieur NOUNAWON Nounagnon
Marchande Anatole
- Directeur de l'Aéronautique : Madame GOUDJO Symphorose Ginette
Civile

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DE L'ENERGIE ET
DES ENTREPRISES PUBLIQUES

- Directeur de Cabinet : Monsieur ZOUNON Taagbo Michel
- Directeur Adjoint de : Monsieur LOKOSSOU Dossou Cyprien
Cabinet
- Chef de Cabinet : Monsieur LAWANI Nourou
- Conseiller Technique à : Monsieur AHOUNOU Bernadin
l'Industrie Mahoussi
- Conseiller Technique à : Monsieur AKIBODE Gédéon Yves
l'Economie
- Chargés de Mission : Messieurs - DANVIDE Adolphe et
- TOUKOUROU Rafiou

MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

- Directeur de Cabinet : Monsieur KOUDJO Bienvenu
- Directeur Adjoint de : Monsieur SIMIN Bio Sèko
Cabinet

.../...

- Conseillers Techniques : Messieurs - AMOUSSOU-GUENOU Maro
 - ALIDOU Mounouni
 - ASSOGBA Romain Philippe et
 - ADJAHOU Guillaume Coffi
- Chargé de Mission : Monsieur FAKAMBI Léopold
- Chef de Cabinet : Monsieur TOUKOUREOU Fatiou

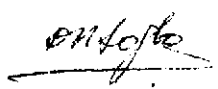
Article 2. - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 27 JUIN 1990

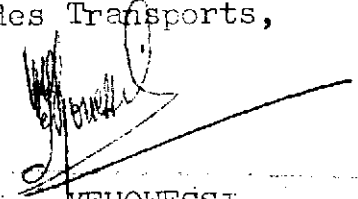
par le Président de la République,
Chef de l'Etat,


Mathieu KEREKOU

LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

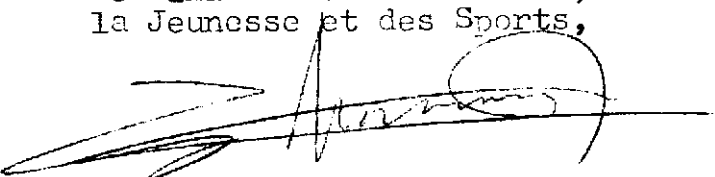

Nicéphore SOGLO

Le Ministre de l'Equipeement et
des Transports,


Yves YEHOWESSI

Ministre interimaire

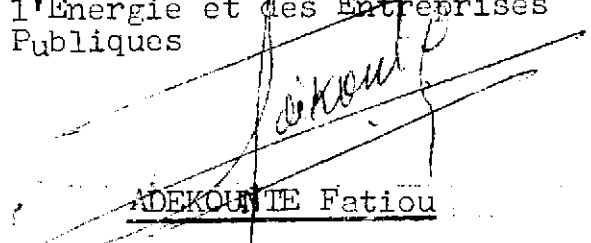
Le Ministre de la Culture, de
la Jeunesse et des Sports,


Théophile NATTA

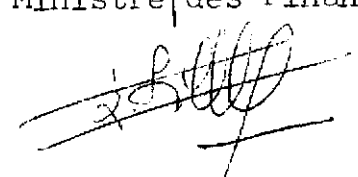
Ministre interimaire

Ampliations : PR 4 PM 4 HCR 4 SGG 4 CPC-PPC 2 MET-MIEFP-MCJS-MF 8
DB-DCF-DTCP-DSDV-DI 5 autres Ministères 12 Départements 6 DPE-DLC-
INSAE 3 UNB-FASJEP 2 ICE et ses Sections 3 DCCT 1 GCONB 1 SPD/PR 1
BN-DAN 2 JORB 1.-

Le Ministre de l'Industrie, de
l'Energie et des Entreprises
Publiques


ADEKOUTE Fatiou

Le Ministre des Finances,


LEMON Idelphonse